REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1574

Attribution d'un subvention de 5 000 euros à l'association "AOA Prod" pour l'organisation du festival de science-fiction "Les Intergalactiques" du 1er au 30 avril 2022

Direction des Evénements et Animation

Rapporteur: Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 31 MARS 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

DELIBERATION AFFICHEE LE: 7 AVRIL 2022

PRESIDENT: M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU: Mme ZDOROVTZOFF Sonia

PRESENTS: Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVTZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES:

2022/1574 - ATTRIBUTION D'UN SUBVENTION DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION "AOA PROD" POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL DE SCIENCE-FICTION "LES INTERGALACTIQUES" DU 1ER AU 30 AVRIL 2022 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association AOA Production, dont le siège social est situé 25 avenue des Frères Lumières à Lyon 8°, organise la 10° édition du festival « Les Intergalactiques » qui se déroulera du 1° au 30 avril 2022, dans plusieurs lieux de Lyon.

AOA production est une association créée en 2005 par des étudiants en cinéma de l'université Lyon 2, à la source de nombreux événements décalés, liés aux cultures de l'imaginaire sur Lyon et sa région. Si le 7^e Art reste leur point d'ancrage, on note à leur actif, la Zombie Walk de Lyon, le festival de Science-fiction « Les Intergalactiques », le partenariat de l'Épouvantable Vendredi à l'Institut Lumière, la biennale retro gaming Geek Week, la convention Doctor Who, le Vide Grenier du Geek, la Nuit de la Prohibition, la nuit des Marmottes ou le Social Portrait of a Weird Society... Autant d'événements qui attirent un large et fidèle public et ce, depuis 2005.

En 2019, le festival avait rassemblé environs 10 000 spectateurs.

En 2020, du fait de la crise sanitaire, l'événement un temps reporté a été finalement annulé et la programmation a été reprise pour l'édition 2021, qui a attiré également un grand nombre de visiteurs.

Depuis dix ans, l'équipe de programmation mixe questions sociétales et pop culture, interrogées sous trois modalités : mise en images, mise en récits, mise en discussion. Cette 10^e édition, intitulée « No future ! », explorera les courants subversifs de la science-fiction et ses liens avec les contre-cultures, dans son histoire comme dans son actualité. Cette thématique sera mise en avant par un panel d'auteurs et autrices, de vidéastes et chercheurs-ses, qui abordent ces questions au sein de notre cycle de tables rondes et de présentation de séances de cinéma. Comme pour les précédentes éditions, le festival croisera les perspectives autour de ce sujet. L'association proposera plusieurs types d'animations dans différents lieux. Cet événement est destiné à tous les amateurs de cinéma, de littérature, de culture science-fiction et d'imaginaire.

La programmation 2022 propose plusieurs temps forts :

- la 3^{ème} compétition internationale de court-métrages de science-fiction : une dizaine de court-métrages seront soumis au vote du jury et du public. Le jury sera composé de vidéastes, autrices, programmatrices de festival et critiques ;
- le 10^{ème} Salon du livre science-fiction et de l'imaginaire : deux jours, les 23 et 24 avril, pour venir à la rencontre d'auteurs, associations, éditeurs et librairies, afin de faire découvrir aux visiteurs le genre actuel de la science-fiction (MJC Monplaisir et 3 librairies partenaires) ;
- la scène musicale square Saint-Hippolyte à Lyon 8^e;

- la 3^{ème} édition de la Brocante Intergalactique, héritée du concept du Vide Grenier du Geek, permettant au public de chiner des objets issus de la pop culture ;
- le 10^{ème} cycle des tables rondes et conférences, en adéquation avec la thématique du festival, traitera des courants subversifs de la science-fiction et ses liens avec les contre-cultures, dans son histoire comme dans son actualité, dans divers lieux (mairies d'arrondissement, bibliothèque de la part-Dieu, MJC Monplaisir);

L'association adaptera sa programmation aux contraintes sanitaires éventuellement encore en vigueur.

La Ville de Lyon souhaite soutenir ce projet afin de proposer :

- un festival de science-fiction ouvert à tous ;
- des formes d'animation originales dans toute la ville : le festival s'inscrit sur le territoire de la ville de Lyon ;
- un large panorama d'activités de cet univers à travers une programmation riche et diversifiée.

En 2021, une subvention de 5 000 euros de la Ville de Lyon a été votée pour l'organisation de cet événement, par délibération n° 2021/947 du Conseil municipal du 8 juillet 2021.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 8 000 euros allouée à la manifestation, dont le budget est de 56 410 euros.

En raison de l'intérêt que présente cet événement (programmation variée et de qualité, rencontre entre publics et artistes), je vous propose d'accorder une subvention de 5 000 € pour l'organisation de l'édition 2022 du festival « Les Intergalactiques ».

Si cet évènement devait être annulé en raison notamment de l'épidémie de Covid-19, l'association pourra tout de même bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés pour la préparation de cet évènement.

Vu la délibération n° 2021/947 du Conseil municipal du 8 juillet 2021 ;

Vu l'avis du Conseil des 3^e et 8^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

1- Une subvention de 5 000 euros est allouée à l'association AOA Production pour l'organisation de la 10^e édition du festival « Les Intergalactiques » qui se déroulera du 1^{er} au 30 avril 2022.

2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 65748.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Le Maire,

Grégory DOUCET